



Commune de Romanel-sur-Lausanne

FORMULAIRE DE DEMANDE D’AFFICHAGE TEMPORAIRE Demande d’autorisation et d’installation

(à déposer au greffe municipal, au moins 20 jours avant la date d’affichage)

Le présent formulaire dûment rempli est à retourner au greffe, accompagné des pièces jointes nécessaires.
La demande doit être faite au moins 20 jours avant la date d’affichage

Nom et prénom du demandeur :

Société ou groupement :

Genre de manifestation : Date :

Document à joindre à la demande :

Visuel de l’affiche dans son format final

Par ma signature, j’atteste avoir pris connaissance de la directive liée à cette demande et que les informations que j’ai communiquées sont exactes.

REMARQUES :

.....

Date : Timbre et signature :